



Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public indiquant à la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur préétabli, permettant ainsi aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner, en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne soumet un énoncé de capacités qui répond aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution au fournisseur préétabli.

## 1. Définition de l'exigence

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a besoin de services de consultation au cours d'un projet visant à élaborer un plan d'action pour l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI) à l'appui du Cadre stratégique de lutte contre le racisme de la région de l'Ontario.

### 1.1 Objectifs

Fournir au SCC un plan d'action et une carte de pointage de l'EDI qui aideront les hauts dirigeants à obtenir des conseils continus sur l'EDI au cours des sept prochaines années.

### 1.2 Tâches

1. Consulter les parties désignées et les intervenants
1. Communiquer et recueillir de l'information
3. Élaborer des rapports, y compris un plan d'action détaillé
4. Élaborer et fournir une carte de pointage inclusive qui soutiendra les hauts dirigeants en leur fournissant des conseils continus sur l'EDI au cours des sept années à venir

### 1.3 Résultats attendus

Ce projet de consultation permettra l'élaboration d'un plan d'action complet de sept ans pour l'EDI (de 2021 à 2028) et d'une carte de pointage que les dirigeants du SCC pourront utiliser pour suivre les progrès réalisés par rapport au plan d'action et pour déterminer les prochaines étapes. Cela comprend un rapport final détaillé résumant toutes les composantes de la mobilisation tout au long du projet. Les résultats de ce projet peuvent être communiqués au personnel et aux dirigeants du SCC.

### 1.4 Normes de rendement

L'entrepreneur doit respecter les produits livrables et les échéanciers précisés par le chef de projet du SCC à chaque étape du projet. La durée totale du projet est de six mois, jusqu'à la fin de l'exercice 2021-2022.

L'entrepreneur doit produire tous les rapports d'étape et les rapports finaux en format MS Word.

L'entrepreneur doit examiner les politiques et les procédures fournies par le SCC.

### 1.5 Produits livrables

1.5.1 Assurer la coordination avec les personnes-ressources principales afin de fournir une vue d'ensemble des processus pour la tenue des réunions futures et la soumission des travaux. L'expert-conseil rencontrera également virtuellement les membres de l'équipe de projet pour discuter des produits livrables.

- Fournir un aperçu de la stratégie du projet.
- Discuter des réunions/consultations requises avec le personnel (le cas échéant) et des plans pour réserver chaque séance.



- Recommander la création d'un groupe de travail sur l'EDI si un tel comité n'existe pas, faire des recommandations pour la création d'un comité similaire pour examiner et discuter des initiatives d'EDI au SCC. Si le comité existe, nous discuterons de la manière dont l'équipe d'experts-conseils mobilisera le groupe pour la durée du projet.

Mener des entrevues et des groupes ciblés à l'aide d'une liste de questions approuvée. Au cours de cette phase, nous mettrons en œuvre une stratégie de communication pour partager les objectifs du projet avec le SCC.

- Mener des entrevues avec le personnel et des groupes de discussion.
- Mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Commencer l'élaboration de la carte de pointage de la diversité et de l'inclusion (CPDI).
- Examiner les politiques et procédures fournies par le SCC.
- Rassembler les produits livrables du projet, y compris le rapport final et la stratégie. Finaliser la CPDI.
- Compléter et soumettre le rapport final sur les mesures, les objectifs et les points de référence basés sur les données qui ressortent des consultations du personnel et des dirigeants.
- Rencontrer les dirigeants, pour discuter des résultats du projet, au besoin.
- Soumettre la CPDI avec les points prioritaires et les points de référence qui l'accompagnent.
- Les résultats doivent être approuvés par le sous-commissaire régional.

#### 1.5.2 Consommation de papier

- a. Si des documents imprimés sont nécessaires, l'impression recto verso en noir et blanc est la solution par défaut, sauf indication contraire du responsable du projet.
- b. L'entrepreneur doit s'assurer que le matériel imprimé est sur du papier avec un contenu recyclé minimum de 30 % et/ou certifié comme provenant d'un aménagement forestier durable.
- c. L'entrepreneur doit recycler les documents imprimés inutilement (conformément aux exigences de sécurité).

#### 1.6 Contraintes

##### 1.6.1 Lieu de travail

- a. L'entrepreneur doit effectuer le travail dans son espace de travail virtuel et à l'administration régionale du Service correctionnel du Canada. 445, rue Union, Kingston (Ontario) K7L 4Y8
- b. Déplacements  
Aucun déplacement n'est prévu pour la réalisation des travaux dans le cadre du présent contrat.

##### 1.6.2 Langue de travail

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux en anglais.

##### 1.6.3 Exigences des établissements en matière d'accès

Le personnel de l'entrepreneur sera escorté en tout temps par le personnel du Service correctionnel du Canada ou par les personnes autorisées par le SCC en son nom. Le personnel de l'entrepreneur doit se conformer aux exigences de l'établissement en ce qui concerne les fouilles effectuées par le Service correctionnel du Canada avant l'admission dans l'établissement ou sur les lieux. Le Service



correctionnel du Canada se réserve le droit de refuser en tout temps l'accès à tout établissement ou lieu, ou à une partie de celui-ci, à tout membre du personnel de l'entrepreneur.

## **2. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences minimales essentielles)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

Expérience : Le fournisseur, avant la date de clôture du PAC, doit avoir un minimum de 10 ans d'expérience (au cours des 15 dernières années) dans le domaine de l'inclusion, ce qui peut inclure une expérience en enseignement, en conférence et en recherche. Au cours des 10 dernières années, le fournisseur doit avoir réalisé des vérifications ou des examens (minimum 3) d'organisations liés à la lutte contre le racisme ou à l'inclusion et avoir fourni à la haute direction des conseils ou une orientation pour combler les lacunes constatées. Le fournisseur doit avoir un effectif de cadres supérieurs composé d'au moins 50 % de membres de minorités visibles directement mobilisé dans les examens organisationnels achevés.

Titres de compétences : Le fournisseur doit posséder un diplôme d'études supérieures d'une université reconnue avec une spécialisation dans le domaine de la culture et/ou de l'inclusion/lutte contre le racisme.

Le diplôme doit avoir été obtenu auprès d'une université, d'un collège ou d'un établissement d'enseignement secondaire canadien reconnu, ou d'un établissement équivalent, comme il est établi par un organisme canadien d'évaluation des diplômes reconnu, si le diplôme a été obtenu à l'extérieur du Canada.

La liste des organismes reconnus se trouve sur le site Web du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Titre professionnel, accréditation et/ou certification :

**S.O.**

## **3. Applicabilité de l'accord ou des accords commerciaux à la passation de marché**

Ce marché n'est soumis à aucun accord commercial.

## **4. Marché réservé dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones**

Le présent marché n'est assujéti à aucun des marchés réservés aux fournisseurs autochtones.

## **5. Accord(s) sur les revendications territoriales globales**

Ce marché n'est pas soumis à un Accord sur les revendications territoriales globales.

## **6. Justification du fournisseur préétabli**

L'entrepreneur possède l'expérience vécue, la formation, l'éducation et les connaissances nécessaires pour aider le SCC à élaborer le plan d'action régional. L'entrepreneur est une femme ayant une expérience vécue en tant que minorité visible au Canada, elle a un doctorat en éducation avec une concentration en études culturelles et politiques. Elle travaille en tant que consultante en diversité sur le lieu de travail et a déjà travaillé à ce titre pour de grandes organisations à but non lucratif, dont la police et les services correctionnels. Elle a précédemment élaboré une séance de formation pour le Caucus des employés fédéraux noirs et a élaboré une stratégie de lutte contre le racisme pour le Secrétariat de lutte contre le racisme d'Affaires mondiales Canada.



Le fournisseur préétabli répond à toutes les exigences essentielles minimales décrites dans ce PAC.

### **7. Exception(s) au *Règlement sur les marchés de l'État***

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour ce marché en vertu de la sous-section :

- a) une seule personne est en mesure d'exécuter le contrat.

### **8. Exclusions et/ou motifs d'appel d'offres limités**

Les exclusions et/ou les motifs d'appel d'offres limités suivants sont invoqués en vertu de l'article des accords commerciaux précisés :

Ce marché n'est soumis à aucun accord commercial.

### **9. Propriété intellectuelle**

Le contrat ne contient aucune modalité relative à la propriété intellectuelle.

### **10. Période du contrat proposé ou date de livraison**

Le contrat proposé est pour une période de six mois, d'octobre 2021 à mai 2022.

### **11. Estimation des coûts du contrat proposé**

La valeur estimée du contrat, y compris la ou les options, est de 37 120,50 \$, taxes comprises.

### **12. Nom et adresse du fournisseur préétabli**

Nom : Mosaic Cross-Cultural Solutions Inc.

Adresse : 245 Alwington Place, Kingston, Ontario K7L 4P9, Canada

### **13. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC, peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne de contact identifiée dans le présent avis au plus tard à la date et à l'heure de clôture du présent avis. L'énoncé de capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.

### **14. Date et heure de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités**

Les énoncés de capacités seront acceptés jusqu'au 9 décembre 2021.

### **15. Demandes de renseignements et soumission des énoncés de capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

***Jill Botelho, administratrice régionale, Communications et services exécutifs  
443, rue Union Ouest, Kingston (Ontario) Canada***

Téléphone : 613-545-8311

Courriel : Jill.Botelho@csc-scc.gc.ca